

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL
ParisEstMarne&Bois
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU 14 FEVRIER 2018
SOUS LA PRESIDENCE DE JACQUES JP MARTIN**

18-02

OBJET : Marché formalisé de travaux de génie civil et de mise en œuvre de conteneurs enterrés sur le territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois. Approbation du dossier de consultation des entreprises. Autorisation de signature du marché.

Membres en exercice	90
Présents titulaires	63
Représentés	21
Absents	6

Votants	84
Abstention	0
Suffrages exprimés	84
Pour	84
Contre	0

Présents :

Caroline ADOMO, Sophie AMAR, Clémence AVOGNON ZONON, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Eric BENSOUSSAN, Sylvain BERRIOS, Jean-Marc BRETON, Olivier CAPITANIO, Chrysis CAPORAL, Pierre CARTIGNY, Nicole CERCLEY, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Michèle CHARBONNEL, Sylvie CHARDIN, Catherine CHETARD, Nicolas CLODONG, François COCQ, Thierry COUSIN, Alain DEGRASSAT, Sylvain DROUVILLE, Monique FACCHINI, Christian FAUTRE, Delphine FENASSE, Benoît GAILHAC, René GAILLARD, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Jean-Jacques GRESSIER, Jean-Jacques GUIGNARD, Pierre GUILLARD, Delphine HERBERT, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Sengul KARACA, Marie KENNEDY, Nassim LACHELACHE, Laurent LAFON, Dominique LE BIDEAU, Nadia LECUYER, Patrick LE GUILLOU, Pierre LEBEAU, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Robin LOUVIGNÉ, Marie-Hélène MAGNE, Jacques JP Martin, Pascale MARTINEAU, Michel OUDINET, Gilles PANNETIER, Mary-France PARRAIN, Jean-Jacques PASTERNAK, Alain PAVIE, Vincent PINEL, Régis PIO, Christine RASETTI, Yoann RISPAL, Germain ROESCH, Christine RYNINE, Igor SEMO, Jean-Pierre SPILBAUER, Annie TRICOCHÉ, Jacqueline VISCARDI, Valérie ZELIOLI

Représentés :

Dominique ADENOT représenté par Christian FAUTRE, Jacques Alain BENISTI représenté par Michel OUDINET, Jean-Luc CADEDDU représenté par Mary-France PARRAIN, Adrien CAILLEREZ représenté par Jacqueline VISCARDI, Chantal CANALES représentée par Jacques JP MARTIN, Gilles CARREZ représenté par Pierre CARTIGNY, Sabine CHABOT représentée par Nicole CERCLEY, Stéphane CHAULIEU représenté par Annie TRICOCHÉ, Florence CROCHETON représentée par Marie-Hélène MAGNE, Isabelle DALLEAU représentée par Vincent PINEL, Pierre-Michel DELECROIX représenté par Nadine LECUYER, Olivier DOSNE représenté par Jean-Jacques GRESSIER, Carole DRAI représentée par Pierre GUILLARD, Michel DUVAUDIER représenté par Laurent JEANNE, Jean-Philippe GAUTRAIS représenté par Yoann RISPAL, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Gérard LAMBERT représenté par Jean-Jacques GUIGNARD, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Caroline ADOMO, Marc MEDINA représenté par Jean-Jacques PASTERNAK, Catherine PRIMEVERT représentée par Thierry BARNOYER, Pascale TRIMBACH représentée par Christine RYNINE

Absents :

Patrick BEAUDOUIN, Christian CAMBON, Christel ROYER, Virginie DEVERT, Jean-François VOGUET

TOLLARD, Sylvie TRICOT-
Accusé de réception en préfecture
094-200057941-20180219-D18-02-DE
Date de télétransmission : 19/02/2018
Date de réception préfecture : 19/02/2018

CONSEIL DE TERRITOIRE DE PARISESTMARNE&BOIS

SEANCE DU 14 FEVRIER 2018

OBJET: **Marché formalisé de travaux de génie civil et de mise en œuvre de conteneurs enterrés sur le territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois. Approbation du dossier de consultation des entreprises. Autorisation de signature du marché.**

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le décret N°2016-306 du 25 Mars 2016 relatif aux marchés publics – articles 25 et 26,

VU les articles L.5211-2, L. 5211-9 et L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n°16-08 en date du 8 février 2016 relative aux délégations d'attributions du Conseil de territoire au Bureau de territoire, selon laquelle la passation et l'exécution des marchés de travaux supérieurs aux seuils des marchés formalisés sont soumis à l'approbation du Conseil de territoire,

VU le projet de marché formalisé à bons de commandes à passer selon la procédure d'appel d'offres ouvert relatif aux travaux de génie civil et de mise en œuvre de conteneurs enterrés sur le territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

VU le dossier de consultation des entreprises ci-annexé comprenant :

- Un règlement de la consultation,
- Un acte d'engagement type,
- Un cahier des clauses administratives particulières,
- Un cahier des clauses techniques particulières,
- Un bordereau des prix unitaires
- Un détail quantitatif estimatif (quantités non contractuelles)

DELIBERE

APPROUVE le dossier de consultation des entreprises relatif à un marché formalisé à bons de commandes relatif aux travaux de génie civil et de mise en œuvre de conteneurs enterrés sur le territoire de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois,

AUTORISE le Président à engager les consultations nécessaires sous la forme d'un appel d'offres ouvert,

AUTORISE le Président à signer les pièces du marché qui résultera de cette consultation,

CHARGE le Directeur Général des Services et Madame la comptable publique de l'établissement public territorial ParisEstMarne&Bois, Trésorière de Nogent sur Marne de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil de Territoire.

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication, de sa transmission ou de sa notification cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Etablissement Public Territorial ParisEstMarne&Bois ou d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.

Le Président,
Accusé de réception en préfecture
094-200057947-20180219-D18-02-DE
Date de télétransmission : 19/02/2018
Date de dépôt en préfecture : 19/02/2018

